



RÉUNION DU BUREAU REGIONAL DU 21 OCTOBRE 2024

PROCÈS-VERBAL N° 3

Le bureau est réuni le 21 octobre 2024 à 18h00 au siège de la ligue Ile-de-France de basket-ball.

MEMBRES DU BUREAU		Présent	Absent
ASSET Astrid	Secrétaire générale	X	
ASSET Laurent	Pôle sportif	X	
DEVILLARD Chantal	Trésorière	X	
DUDIT Thierry	Président de la ligue IDF	X	
SOUDANI Djamel	Pôle citoyenneté et développement	X	
TOURNAY Pascale	Institut régional de formation du basket-ball	X	

INVITES		Présent	Absent
BALESTRIERE Laure	Trésorière adjointe	X	
BALLARINI Ivano	Directeur technique régional	X	
ROLLEE Stéphane	Directeur territorial	X	

Informations fédérales présentées par Christian AUGER :

- **Assemblée générale de la FFBB** : organisation unanimement saluée. Christian AUGER adresse ses félicitations personnelles à toute l'équipe, soulignant que cet événement marquera les esprits, car il s'agissait de la dernière AG présidée par Jean-Pierre SIUTAT.

Il félicite également Thierry DUDIT pour la distinction reçue qui valorise la ligue Île-de-France. La FFBB prévoit d'inviter tous les bénévoles à un dîner pour les remercier. Par ailleurs, Evelyne CROS a été particulièrement impressionnée par l'AG à laquelle était également présent Patrick KARAM.

- **Séminaire de Vichy des CT et CTS** : organisé pour la première fois fin septembre, ce séminaire a réuni 240 participants qui ont travaillé sur les bases du futur Plan de Performance Fédéral (PPF).
- **IRFBB** : une réunion du COREP (collège représentatif de l'INFBB et des IRFBB) est prévue en visioconférence le 4 novembre 2024.
- **CFA** : une réunion avec les ligues intéressées par le CFA de la FFBB est prévue (date à confirmer).
- **Communication de la ligue** : actuellement très dynamique, avec des mises à jour fréquentes sur les réseaux sociaux et le site web.

Thierry DUDIT ouvre la séance à 18h00. Il revient sur la réussite de l'assemblée générale fédérale et annonce qu'il adressera des remerciements individuels à chaque bénévole ayant contribué à cet événement.

I. Pôle administratif et financier

1. Indemnisation des arbitres formateurs sur les manifestations

Chantal DEVILLARD présente le nouveau modèle de note de frais pour le remboursement des actions. Ce document devra désormais être systématiquement utilisé.

2. Points d'attention

- Vérifier que toutes les indemnisations des arbitres ont bien été versées. En cas d'omission, des corrections devront être apportées rapidement.
- Suppression de la fiche individuelle : un nouveau process sera mis en place et devra être expliqué à tous les concernés.

Décision du bureau :

- **Adoption d'un seul modèle de remboursement sur les actions**
- **Suppression de la fiche individuelle**

II. Pôle citoyenneté et développement

3. Bilan financier du Summer Camp et du Spring Camp

Le bilan, n'ayant pas encore été réalisé, sera présenté lors du prochain bureau et envoyé en amont avec l'ordre du jour. Le montant de 600 € ne doit pas être dépassé. Il est essentiel de disposer rapidement des bilans pour pouvoir lancer la communication et maximiser les inscriptions.

Concernant le **Summer Camp**, des axes d'amélioration sont à noter, notamment sur le suivi client et la communication.

Enfin, la possibilité de recruter un service civique reste compliquée, les profils reçus ne correspondant pas à nos besoins actuels.

Décision du bureau : validation du budget de 600 €

III. IRFBB

4. Validation du procès-verbal de l'ETR

Décision du bureau : validation du procès-verbal pour envoi aux comités

5. Information recyclage entraîneurs

Les recyclages des entraîneurs se sont terminés le 12 octobre dernier, avec l'intervention de Jean-Aimé TOUPANE et Grégory ALAIN. 96 personnes étaient présentes à EAUBONNE.

Si certains entraîneurs ne sont pas recyclés, après vérification de la commission des entraîneurs, des amendes leurs seront adressées.

6. Plate-forme e-learning Teach Up

La solution Teach Up a été retenue à la suite de l'appel d'offre lancé par la FFBB. Elle remplacera la plate-forme Sporteef. Le coût de Teach Up sera supporté par les IRFBB.

S'agissant de son utilisation :

- Mme Safiatou COULIBALY est la seule administratrice (gestion administrative). Un second administrateur pourrait être ajouté, pour un coût de 100 € ;
- La ligue dispose de 4 auteurs qui aident à gérer les inscriptions et à créer du contenu. Pourra être étudiée la création d'un auteur par comité et la charge du coût (60 € par auteur et par an) entre l'IRFBB et les comités ;
- la refacturation aux comités des frais d'inscriptions devra être examinée.

Décision du bureau : la ligue valide un second administrateur de la plateforme et prend en charge un auteur par comité.

IV. Pôle performance

7. Validation des aides de la ligue pour les polistes

A la suite du vote, la ligue a aidé les familles qui avaient fait la demande. En effet, 6 familles chez les garçons et 5 familles chez les filles qui n'en ont pas fait la demande, n'ont pas été aidées.

Pascale TOURNAY souhaite refaire une étude avec Laure BALESTRIERE et les deux référents des pôles afin de revoir tout le financement des pôles.

Il faut être vigilant sur les rejets de paiement.

Les courriers sont partis aux comités et clubs.

A noter que l'on ne perçoit plus de bonus de la part de la FFBB pour les entrées au pôle France.

V. Pôle sportif

8. Homologation d'un tournoi

Lors de l'AG LIFBB 2023/2024, un tournoi avait été organisé en parallèle par Léo LENGLET de WORLD GAMES PRODUCTION. Cela nécessitait la présence de plusieurs salariés de la ligue IDF sur cet événement.

Il avait été demandé aux salariés de la LIFBB de se présenter à ce tournoi seulement à partir de 16H00 afin de ne pas nuire à la bonne organisation de la L'AG LIFBB

Cette saison ce même organisme a demandé à Jean-Philippe GUEY l'homologation de ce tournoi par la LIFBB

Il faut voir ce que Léo LENGLET souhaite et entend par « homologation d'un tournoi ».

Décision du bureau : Laurent ASSET se rapproche de Léo LENGLET pour avoir plus de précisions sur cette demande

9. Fin du recyclage des officiels

154 arbitres ont été recyclés à l'issue des recyclages, soit le même nombre que l'année dernière. Tous ces arbitres sont licenciés et ont des dossiers médicaux validés par le médecin régional.

10. Validation des certificats médicaux saisons antérieures

La commission qualification vérifie la conformité des licences de son département et plus. Il vérifie l'inscription de la mention "en compétition" sur le certificat médical. Si ce n'est pas le cas, la commission retire l'extension "compétition" du joueur concerné. Ce statut provoque une anomalie si le joueur participe à une rencontre. Cette vérification est réalisée sur les 2 dernières saisons.

La qualification ne peut pas être retirée sur un licencié dont le certificat est antérieur à cette saison car cela remet en cause ce qui a été fait antérieurement. Un article fédéral dispose que la qualification d'un joueur ne peut pas être retirée à un licencié dont la date de validation du certificat médicale remonte à plus de 2 mois.

Avis du bureau : Thierry DUDIT se renseignera auprès de la FFBB

11. Règles de participation du championnat vétérans

On ne peut pas actuellement faire participer, sur une même rencontre, 2 joueurs avec une extension "0H". Une anomalie est remontée. Cette règle est trop restrictive.

Décision du bureau : modification du règlement sportif pour la saison prochaine, repousser cette limite à 2 "0H"

12. Retour sur le vote des CTC

A la suite du vote en comité directeur sur les CTC, les règlements ont été modifiés. Les clubs ont relevé une anomalie. Une règle de participation est présentée sous forme de schéma (voir en annexe) et sera mise au règlement.

Décision du bureau : faire un erratum sur les règlements modifiés et supprimer la ligne sur les joueurs non brûlés.

VI. Questions

- Ivano BALLARINI souligne que le stage DETB avec 40 personnes se termine demain. Il y aura les évaluations à faire pour ces 40 personnes ainsi que pour les 30 redoublants. Il nous faudrait 2 salles côte à côte un samedi d'ici décembre avec une salle vidéo. A voir pour Sceaux car la présidente est une candidate, se renseigner pour Neuilly-sur-Marne.
- Astrid ASSET revient sur la Foire aux Ballons avec un total de 965 ballons commandés sur 37 commandes faites par 35 clubs (certains ont commandés plusieurs fois).
- L'assemblée générale électorale aura lieu à l'hôtel Pulmann Montparnasse le 14 décembre 2024 de 9h00 à 14h00.
- Thierry DUDIT souhaite apporter des précisions sur l'assemblée générale fédérale :
 - o Cette AG FFBB avait été souhaitée par Marceau DURAND. Thierry DUDIT était allé voir Jean-Pierre SUITAT pour demander à la faire à Paris.
 - o On a hérité d'une situation créée par Marceau DURAND avec des réservations faites à la Mutualité.
 - o Philippe CABALLO était en charge de la réservation des chambres d'hôtels et a décidé de passer par une société qui travaille avec la FFBB Mise au vert.

Aussi, si nous avions eu les rennes, nous n'aurions sûrement pas réservé la Mutualité, et avec autant de chambres d'hôtel, les coûts n'auraient pas été les mêmes.
- Compte tenu du fait qu'Ivano ne sera pas remplacé, il faudra recruter une personne supplémentaire et en conséquence augmenter le coût des licences.

La prochaine réunion est programmée le 18/11/2024 20h55.

Président LIFBB
Thierry DUDIT

Secrétaire générale
Astrid ASSET